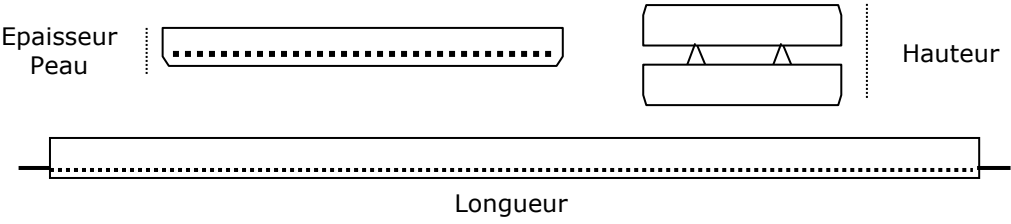


1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE									
PREMURS KP1									
2. NUMERO PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT DE CONSTRUCTION	3. USAGE PREVU DU PRODUIT DE CONSTRUCTION, CONFORMEMENT A LA SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE APPLICABLE								
Prémurs KP1 en béton – Voir étiquette produit	Murs en béton prévus pour une application structurelle de soutènement de terrains naturels, remblais, et matériaux en vrac utilisés dans les ouvrages de bâtiment ou travaux de génie civil								
4. NOM, RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRIQUANT	5. NOM ET ADRESSE DU MANDATAIRE :								
Usine de VERNOUILLET Adresse : ZAC Porte du Sud – 17 rue André-Marie AMPERE 28500 VERNOUILLET Téléphone : 02.36.69.01.40 ; Fax : 04.32.74.31.99	Non applicable								
6. SYSTEME D'ÉVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANTE DES PERFORMANCES DU PRODUIT DE CONSTRUCTION	7. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE								
2+	Le CSTB, organisme notifié n°0679 a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système évoqué au point 6, a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production								
8. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION POUR LEQUEL UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE A ETE DELIVREE									
Non applicable									
9. PERFORMANCES DECLAREES									
SPECIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISEES	EN 14992 : 2007+A1 : 2012 Eléments de murs & NF EN 15258 : 2008 Murs de soutènement								
DIMENSIONS ET CARACTERISTIQUES COMMUNES /DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES									
	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Largeur</td> <td>3.80 m maximum</td> </tr> <tr> <td>Hauteur</td> <td>16 cm à 40 cm</td> </tr> <tr> <td>Longueur</td> <td>12.82 m maximum</td> </tr> <tr> <td>Epaisseur peau</td> <td>4.5 cm à 7 cm</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dispositions constructives : selon le dossier de conception</p>	Largeur	3.80 m maximum	Hauteur	16 cm à 40 cm	Longueur	12.82 m maximum	Epaisseur peau	4.5 cm à 7 cm
Largeur	3.80 m maximum								
Hauteur	16 cm à 40 cm								
Longueur	12.82 m maximum								
Epaisseur peau	4.5 cm à 7 cm								

BETON CLASSE DE RESISTANCE ET D'EXPOSITION - NF EN 206-1 (Voir détails par modèle)

Classe	X0	XC	XD	XS	XA	XF
C30/37						
C35/45						
C40/50	X0	De XC1 à XC4	XD2	XS1	XA1*	XF1
C45/55						
C50/60						
C55/67						
C60/75						

X : Classe effective maximale selon recette béton, X* : Classe effective maxi sous condition (hors attaque acide)

TYPES	ARMATURE PASSIVES
<p>MURS COMPOSITES</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Porteur <input checked="" type="checkbox"/> Non porteur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Avec fonction d'enveloppe <input checked="" type="checkbox"/> Thermique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Acoustique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Hygrométrique</p> <p><input type="checkbox"/> Sans fonction architectonique</p> <p>ELEMENT DE MUR DE SOUTÈNEMENT</p> <p><i>Pour les données géométriques, les dispositions constructives, la résistance mécanique, la perméabilité à la vapeur, la résistance au feu, les paramètres d'isolation acoustique, la durabilité et la résistance à la compression du béton, voir le dossier de conception</i></p>	<p>BARRES ET CAGES</p> <p>Type et classe Acier pour béton armé B500B</p> <p>Résistance ultime traction Rm (MPa) 540 Mpa</p> <p>Lim.app.élasticité traction Re (Mpa) 500 Mpa</p> <p>Rm/Re = 1.08</p> <p>Diamètre 6 à 14 mm</p> <p>RAIDISSEURS</p> <p>Type et classe Acier pour béton armé B500A ou B500B</p> <p>Hauteur 130 mm à 350 mm</p> <p>Largeur 80 à 120 mm</p>
ENROBAGE : CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT - NF EN 13369	ISOLATION AUX BRUITS AERIENS ET TRANSMISSION DES BRUITS D'IMPACT
Selon dossier de conception	Selon dossier de conception
RESISTANCE AU FEU (POUR LA CAPACITE PORTANTE)	RESISTANCE MECANIQUE (PAR CALCUL)
Selon dossier de conception	Selon dossier de conception

10. LES PERFORMANCES DU PRODUIT IDENTIFIE AUX POINTS 1 ET 2 SONT CONFORMES AUX PERFORMANCES DECLAREES INDIQUEES AU POINT 9. LA PRESENTE DECLARATION DES PERFORMANCES EST ETABLIE SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DU FABRIQUANT IDENTIFIE AU POINT 4.

Voir déclaration de conformité sur site
Mis à jour le : 26/05/2021